

République française
Département de la Loire
Arrondissement : ROANNE
COMMUNE DE JURE

Séance du mardi 26 juillet 2022

Date de la convocation: 20/07/2022

Membres en exercice : 11 *L'an deux mille vingt-deux et le vingt-six juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE,*

Présents : 10 **Présents** : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, William GEORGES, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOU, Jean-Sébastien COHAS, Chantal PALLANCHE, Françoise SAPIN, Gérard PEREZ, Romain CHABRE

Votants: 10 **Représentés** :
Excusés :
Absents : Delphine FORISSIER
Secrétaire de séance : Romain CHABRE

DE_20220726_03B

Vote de crédits supplémentaires - ass_jure

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes.

Il précise que suite à la demande du SGC Loire Nord, nous devons passer en non valeur certaines créances. Au budget, nous avons prévu un montant de 100€, alors que les créances devant être admises en non valeur s'élèvent à 138,78€. Il est donc proposé la Décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6541	Créances admises en non-valeur	40.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	-40.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Le Maire, Patrice ESPINASSE

